



# Le Saint-Siège

---

***DISCOURS DU SAINT-PÈRE JEAN-PAUL II  
À L'OCCASION DE LA SESSION D'INAUGURATION DU  
SOMMET MONDIAL SUR L'ALIMENTATION\****

*Siège de la Fao, Rome  
Mercredi 13 novembre 1996*

*Monsieur 1<sup>e</sup> Directeur général,  
Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,  
Excellences,  
Mesdames, Messieurs,*

1. C'est avec une reconnaissance particulière que je réponds à votre délicate invitation à m'adresser aux délégations des 194 pays qui participent au Sommet mondial sur l'alimentation. Je vous remercie pour votre accueil chaleureux. En partageant vos préoccupations, je tiens à reconnaître et à encourager vos efforts pour venir en aide à ceux qui, enfants, femmes, vieillards ou familles, souffrent de la faim ou ne peuvent se nourrir convenablement. Pour répondre de manière appropriée aux situations dramatiques que connaissent de nombreux pays, vous avez la responsabilité d'étudier les problèmes techniques et de proposer des solutions raisonnables.

2. Dans les analyses qui ont accompagné les travaux préparatoires à votre rencontre, il est rappelé que plus de 800.000.000 de personnes souffrent encore de malnutrition et qu'il est souvent difficile de trouver immédiatement des solutions pour améliorer rapidement des situations aussi dramatiques. Cependant, nous devons les rechercher ensemble, pour qu'il n'y ait plus, côte-à-côte, des personnes affamées et d'autres qui vivent dans l'opulence, des personnes très pauvres et d'autres très riches, des personnes qui manquent du nécessaire et d'autres qui gaspillent largement. De tels contrastes entre la pauvreté et la richesse sont insupportables pour l'humanité.

Il appartient aux nations, à leurs dirigeants, à leurs acteurs économiques et à toutes les personnes

de bonne volonté de rechercher toutes les possibilités de partager plus équitablement les ressources, qui ne manquent pas, et les biens de consommation; par ce partage, tous manifesteront ainsi leur sens fraternel. Il faut aussi « la détermination ferme et persévérante de travailler pour le bien commun: c'est-à-dire pour le bien de tous et de chacun parce que tous nous sommes vraiment responsables de tous » [1]. Dans cet esprit, il convient de changer les mentalités et les habitudes concernant les modes de vie et les rapports aux ressources et aux biens, ainsi que d'éduquer à l'attention au prochain et à ses besoins légitimes. Il est souhaitable que vos réflexions inspirent aussi des mesures concrètes qui constituent des moyens de lutter contre l'insécurité alimentaire dont sont victimes trop de nos frères en humanité, car, sur le plan mondial, rien ne changera si les responsables des nations ne prennent pas en compte les engagements inscrits dans votre plan d'action, pour réaliser des politiques économiques et alimentaires fondées non seulement sur le profit mais aussi sur le partage solidaire.

3. Comme vous l'avez constaté, les considérations démographiques ne sauraient, à elles seules, expliquer la distribution déficiente des ressources alimentaires. Il faut renoncer au sophisme qui consiste à affirmer qu'« être nombreux, c'est se condamner à être pauvres ». Par ses interventions, l'homme peut modifier les situations et répondre aux besoins croissants. L'éducation assurée à tous, des équipements adaptés aux réalités locales, des politiques agricoles judicieuses, des circuits économiques équitables peuvent constituer autant de facteurs qui, à long terme, produiront des effets positifs. Une population nombreuse peut se révéler source de développement parce qu'elle implique des échanges et des demandes de biens. Cela ne veut évidemment pas dire que la croissance démographique puisse être illimitée. Chaque famille a en ce domaine des devoirs et des responsabilités propres, et les politiques démographiques des États doivent respecter la dignité de la nature humaine comme les droits fondamentaux des personnes. Mais il serait illusoire de croire qu'une stabilisation arbitraire de la population mondiale ou même sa diminution pourraient directement résoudre le problème de la faim: sans le travail des jeunes, sans l'apport de la recherche scientifique, sans la solidarité entre les peuples et entre les générations, les ressources agricoles et alimentaires deviendront vraisemblablement de moins en moins sûres, et les couches les plus pauvres des populations demeureront en dessous du seuil de pauvreté et exclues des circuits économiques.

4. Il convient aussi de reconnaître que les populations soumises à des conditions d'insécurité alimentaire y sont souvent contraintes par des situations politiques qui les empêchent de travailler et de produire normalement. On pense par exemple aux pays ravagés par des conflits de toutes sortes ou supportant le poids parfois étouffant d'une dette internationale, aux réfugiés forcés de quitter leurs terres et trop souvent laissés sans assistance, aux populations victimes d'embargos imposés sans discernement suffisant. Ce sont là, des situations qui requièrent l'usage d'instruments pacifiques pour le règlement des controverses ou des différends qui peuvent survenir, comme le suggère du reste le *Plan d'Action du Sommet mondial de l'Alimentation* [2].

5. Certes, je n'ignore pas que, parmi vos engagements les plus importants à long terme, figurent

ceux qui concernent les formes d'investissement dans le secteur agricole et alimentaire. Une comparaison semble s'imposer ici avec les sommes employées pour l'armement ou les dépenses superflues habituellement pratiquées dans les pays les plus développés. Des choix s'imposent de façon urgente pour permettre, tant au niveau national et international qu'au niveau des différentes communautés et des familles, de dégager des moyens importants afin de garantir dans la plupart des pays la sécurité alimentaire, facteur de paix, qui ne consiste pas seulement à réaliser d'importantes réserves alimentaires mais surtout à donner à chacun et à chaque famille la possibilité de disposer à tout moment d'une nourriture suffisante.

6. Vous avez l'intention de prendre des engagements exigeants en ces domaines, spécialement dans leur dimension économique et politique. Vous voulez rechercher les mesures les plus adaptées pour favoriser la production agricole locale et la protection des terres agricoles, en préservant en même temps les ressources naturelles. Les propositions contenues dans le *Plan d'action* visent à ce que puissent être assurées, par des actions politiques et des dispositions législatives, une juste répartition de la propriété productive, la promotion de l'agir associatif et coopératif agricole ainsi qu'une protection de l'accès aux marchés, au bénéfice des populations paysannes. Vous avez aussi formulé des suggestions pour l'aide internationale aux pays les plus pauvres une définition équitable des termes de l'échange et de l'accès au crédit. Tout cela serait certainement insuffisant si ne venaient s'y ajouter des efforts au service de l'éducation des personnes à la justice, à la solidarité et à l'amour de tout homme, qui est un frère. Les éléments contenus dans vos différents engagements pourront devenir des forces capables de vivifier les relations entre les peuples, par un échange constant, «véritable "culture du don", qui devrait disposer chaque pays à répondre aux besoins des plus défavorisés », comme je le disais lors du 50ème anniversaire de la FAO [3]. La sécurité alimentaire sera le fruit de décisions inspirées par une éthique de la solidarité et non seulement le résultat d'opérations d'entraide.

7. Dans la lettre « [Tertio Millennio Adveniente](#) », écrite pour la préparation du Jubilé de l'an 2000, j'avais proposé des initiatives concrètes de solidarité internationale. J'ai cru devoir évoquer « une réduction importante, sinon ... un effacement total de la dette internationale qui pèse sur le destin de nombreuses nations » [4]. [La semaine dernière, en recevant l'Assemblée plénière du Conseil pontifical Justice et Paix](#), j'ai redit l'estime de l'Église pour quelques engagements pris par la communauté internationale. Je renouvelle ici mes encouragements pour que soit menées à leur terme les démarches entreprises. Pour sa part, l'Église est décidée à poursuivre ses efforts, afin d'éclairer ceux qui ont à prendre des décisions lourdes de conséquences. Dans son récent document *La faim dans le monde, un défi pour tous: le développement solidaire*, le Conseil pontifical *Cor Unum* a formulé quelques propositions destinées à favoriser une répartition plus équitable des ressources alimentaires, qui, grâce à Dieu et au travail de l'homme, ne manquent pas aujourd'hui ni ne manqueront demain. La bonne volonté et des politiques généreuses devraient stimuler l'ingéniosité des hommes, afin que les besoins vitaux de tous soient assurés, en vertu même de la destination universelle des ressources de la terre.

8. Excellences, Mesdames, Messieurs, vous l'avez compris, mes encouragements, vous sont acquis et la présence d'une Mission d'Observation après de l'organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture devrait suffire à vous assurer de l'intérêt avec lequel le Saint-Siège suit vos travaux et vos efforts pour éliminer de la planète le spectre de la faim. Vous savez d'ailleurs combien les fils de l'Église catholique sont présents au sein de nombreuses organisations locales qui œuvrent pour que les pays pauvres puissent améliorer leur production et découvrir par eux-mêmes, « dans la fidélité à leur génie propre, les moyens de leur progrès social et humain » [5].

Il me plaît de rappeler que la devise de l'Organisation qui nous accueille est « *Fiat panis* » et qu'elle rejoint la prière la plus chère à tous les chrétiens, celle que leur a enseignée Jésus lui-même: « Donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour ». Travaillons donc ensemble, sans relâche, pour que chacun, en tout lieu, puisse déposer sur sa table le pain à partager. Que Dieu bénisse tous ceux qui le produisent et s'en nourrissent!

---

[1] Ioannis Pauli PP. II *Sollicitudo rei socialis*, 38.

[2] Cfr. *Plan d'Action du Sommet mondial de l'Alimentation*, 14.

[3] Cfr. Ioannis Pauli PP. II *Oratio occasione oblata L anniversariae recordationis Nationum Unitarum pro Alitura et Agricultura Institutionis (FAO) Romae habita*, 4, die 23 oct. 1995: *Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, XVIII, 2 (1995) 930 s.

[4] Ioannis Pauli PP. II *Tertio Millennio Adveniente*, 51.

[5] Pauli VI *Populorum progressio*, 64.

---

\**Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, vol. XIX, 2 p.695-700.

*L'Osservatore Romano* 14.11.1996 p.6.

*L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française* n. 47 p.3.

---

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana